



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BP - Niveau 4

BREVET PROFESSIONNEL Menuisier

LES OBJECTIFS :

Former les techniciens capables sein de l'entreprise, en atelier et sur site de :

- participer à l'étude de projets ou d'ouvrages complexes et très variés, par sa maîtrise de ses savoirs, faire et ses connaissances technologiques,
- préparer le processus de réalisation de son ouvrage à partir du dossier d'étude, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise et environnementales du chantier,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement.

LES DÉBOUCHÉS :

Le titulaire du BP Menuisier est un ouvrier hautement qualifié qui exerce son métier en atelier ou sur chantier, aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation ou en agencement. Il travaille le bois, ses dérivés et les matériaux associés (aluminium, produits verriers, matières plastiques...).

Il réalise des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux...), d'agencement (magasins, salles de bains...), d'aménagement intérieur (meublier, placards...) et de mobilier urbain (kiosques, aires de jeux...).

Après avoir fait l'état des lieux et analysé l'existant, le menuisier exécute les dessins (épure, plans...), définit le processus de fabrication, réalise l'ouvrage et, enfin, le met en place. Il s'insère dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie et/ou des agencements intérieurs et extérieurs pour des maisons ou des bâtiments.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur chantier, il évolue vers la qualification de maître ouvrier et/ou assure la fonction de chef d'équipe. Il peut ensuite reprendre ou créer une entreprise. .

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de compléter son cursus en BP Métiers du plâtre et de l'isolation.

LES +++ DE LA FORMATION :

La formation se situe sur le même site que le Pôle d'innovation CIRBAT

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André

0262 46 62 00

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





BREVET PROFESSIONNEL (BP)

MENUISIER - NIVEAU 4

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Les diplômes permettant de s'inscrire au BP Menuisier après deux ans d'activité professionnelle :

- Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du groupe de spécialité Travail du Bois et de l'ameublement

Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Copie du diplôme de niveau 3, 4 ou 5.
- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum Vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

intégrer les règles techniques de la profession

réaliser des ouvrages en aluminium

prendre en compte les procédures de qualité

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie
- Expression Française et ouverture sur le monde
- Anglais

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Technologie - analyse préparation et suivi d'ouvrages
 - Fabrication d'un ouvrage et mise en œuvre sur le chantier
- Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens sont validés par évaluations en ponctuel en fin de formation. Le Brevet Professionnel Menuisier est délivré aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini avec au minimum une moyenne de 10

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en centre et justifier d'une période en entreprise qui correspond au temps du contrat en apprentissage

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles banalisées
- salles Informatiques avec accès internet
- Plateaux techniques

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

BREVET PROFESSIONNEL (BP)

MENUISIER - NIVEAU 4

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

